

Pour diffusion immédiate

## **INSTALLATION DE PIÈGES POUR DÉTECTER L'AGRILE DU FRÊNE**

---

**Lévis, le 27 mai 2014.** – Pour une troisième année consécutive, la Ville de Lévis procèdera cette semaine à l'installation de 32 pièges à insectes afin de détecter la présence possible de l'agrile du frêne sur son territoire, une espèce ravageuse déjà présente dans quelques régions du Québec.

### **Pièges à insectes**

Puisqu'il y a beaucoup de frênes sur son territoire, la Ville de Lévis installe des pièges à insectes verts avec une substance attractive dans le haut de certains arbres des parcs publics et en bordure de la rue du territoire lévisien. Ces pièges servent à une détection précoce d'une éventuelle épidémie dans le but d'entreprendre des actions rapides de lutte. Une affiche est d'ailleurs installée sur l'arbre pour indiquer la présence du piège à insectes. Rappelons que l'an dernier, 32 pièges avaient aussi été installés et n'avaient détecté aucun agrile du frêne. En effet, l'insecte n'est pas présent pour l'instant en Chaudière-Appalaches et dans la grande région de Québec.

### **Comment prévenir sa propagation**

L'agrile du frêne peut voler de lui-même sur quelques kilomètres, mais il se propage aussi par le transport du bois de chauffage infesté. C'est pourquoi l'insecte peut voyager facilement et rapidement. Pendant les vacances, il faut éviter de déplacer le bois de chauffage d'une région à l'autre. Par exemple en camping, il est suggéré d'acheter le bois localement et de le brûler sur place pour diminuer les risques de propagation. Il ne faut surtout pas ramener le bois non utilisé à la maison.

### **Qu'est-ce que l'agrile du frêne**

L'agrile du frêne est un insecte provenant d'Asie qui s'attaque seulement aux frênes. Selon l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), au Canada, déjà des millions de frênes ont été tués. Au Québec, les régions de l'Outaouais, la Montérégie et la grande région de Montréal ont été touchées. Cet insecte semble progresser vers l'est. Il est possible que les prochaines régions visées soient la grande région de Québec et Lévis.

Pour plus d'information sur l'agrile du frêne, veuillez consulter le [www.inspection.gc.ca/phytoravageurs](http://www.inspection.gc.ca/phytoravageurs). Pour toute question, il suffit de communiquer avec un agent du Centre de service à la clientèle au 418 839-2002 ou par courriel à [levis@ville.levis.qc.ca](mailto:levis@ville.levis.qc.ca).

- 30 -

**Source :** Direction des communications  
Téléphone : 418 835-8292

Direction des communications

2303, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Québec) G6W 5P7 Tél. : 418 835-8288 Téléc. : 418 835-8289 [www.ville.levis.qc.ca](http://www.ville.levis.qc.ca)

